Parcours liaison Viarhôna
Quai de la Libération de Bourg-Lès-Valence à Parc Jouvet
avenue de Provence Valence

Nous démarrons notre parcours du Quai Maurice Barjon, à droite impossible car pas d'abaissement de trottoir au bout. Nous traversons donc en direction du quai de la Libération. Les abaissements de trottoir secouent un peu.

Rue Deriard, la traversée demande a être rajeunie. Le trottoir empiète à moitié la largeur du passage.

Sur le parking le long du quai M. Barjon, il est plus facile de circuler sur le parking que sur le trottoir encombré.

En bout du parking un abaissement nous emmène aisément sur le trottoir.

Ce trottoir pavet d’ancien revêtement secoue pas mal. Peu confortable!

Toujours quai Maurice Barjon, ici tout à refaire: largeur de trottoir insuffisante, abaissement trop élevé.

Le trottoir ici est confortable et de largeur idéale: 1,40m.

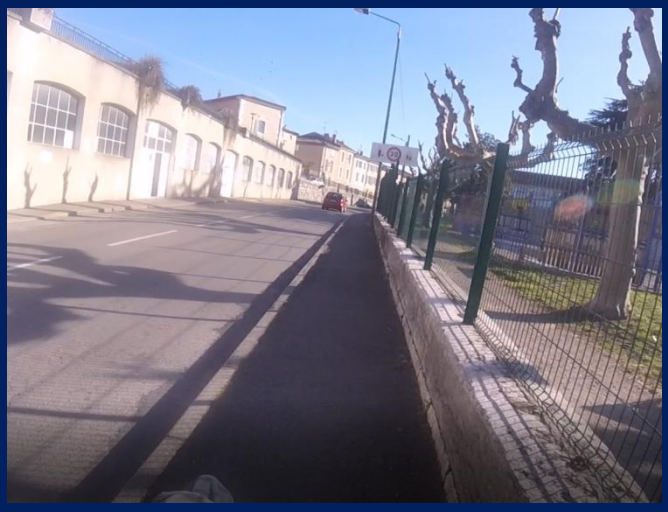

Sur le quai Thannaron jusqu'ici pas de souci, mais devant nous le revêtement est déformé par la pousse des racines des platanes, ça devient vallonné…

Nous traversons ici, les abaissements sont aux normes , mais ça secoue un peu. Présence de bandes podotactiles.

Arrivé à l’embouchure de la rue Pompéry le passage piéton sur la droite débouche sur un trottoir sans abaissement. Nous préférons aller sur la chaussée peu empruntée plus pratique que le trottoir.

Arrivé ici rue Pompéry, cette portion est entièrement piétonne, aucune difficulté.

Nous arrivons rue de la manutention qui délimite Valence et Bourg-Lès-Valence. Passage piéton confortable. Attention quand il pleut ça peut glisser.

Nous arrivons rue Ambroise Paré, le trottoir à droite est en mauvais état donc nous empruntons la piste cyclable.

Toujours rue Ambroise Paré, ici nous pourrions aller sur le trottoir mais le peu de circulation nous incite à continuer sur la piste cyclable.

Intersection rue du petit paradis et rue Saint-Martin, des passages piétons sans abaissement donc inaccessibles en fauteuil. Donc nous continuons cette fois contraint sur la piste cyclable.

Passé quelques dizaines de mètres après l'intersection, des abaissements permettent l'accès aux trottoirs de revêtement et de largeur confortable.

Arrivé rue Mirabel Chambaud pas de signalement au sol sur cette petite place.

Rue Mirabel Chambaud nous empruntons ce trottoir accessible.

Le revêtement du trottoir est très accidenté mais sa largeur est confortable.

Intersection rue Mirabel Chambaud/rue de la Pêcherie un passage piéton sans abaissement. Il y en a un décalé quelques mètres à droite.

Le trottoir est vieillissant mais praticable.

Arrivé sur l’avenue Léon Gambetta nous empruntons ce passage piéton très bien réalisé.

Avenue Léon Gambetta trottoir très large et confortable.

Nous traversons à ce passage piéton sans souci, pour déboucher sur l’avenue Maurice Faure.

Avenue Maurice Faure le trottoir est de revêtement correct, la largeur est de 1,25m, c’est le minimum et avec le réverbère qui s’annonce l’accompagnateur doit descendre du trottoir.

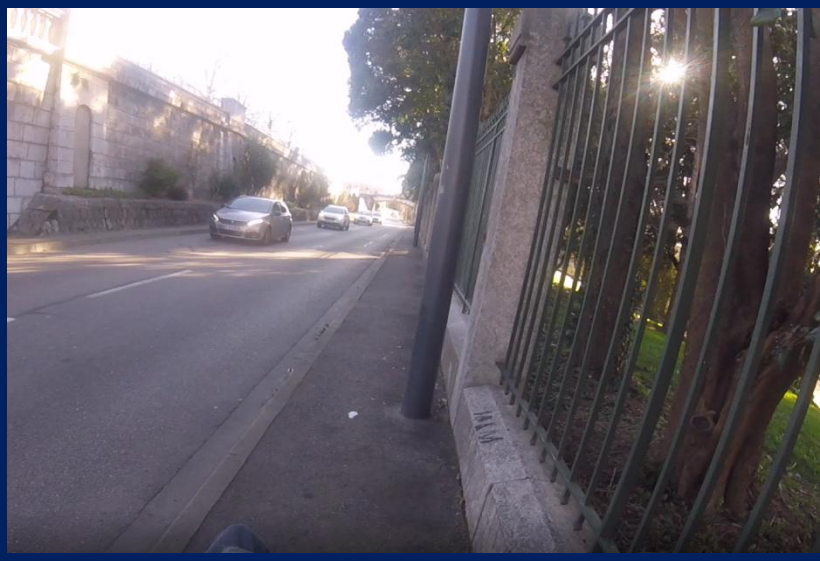

Sous le pont qui relie le champs de mars et le parc Jouvet, le trottoir a une largeur trop étroite, 78cm, nous devons faire demi-tour pour emprunter le trottoir d’en face.

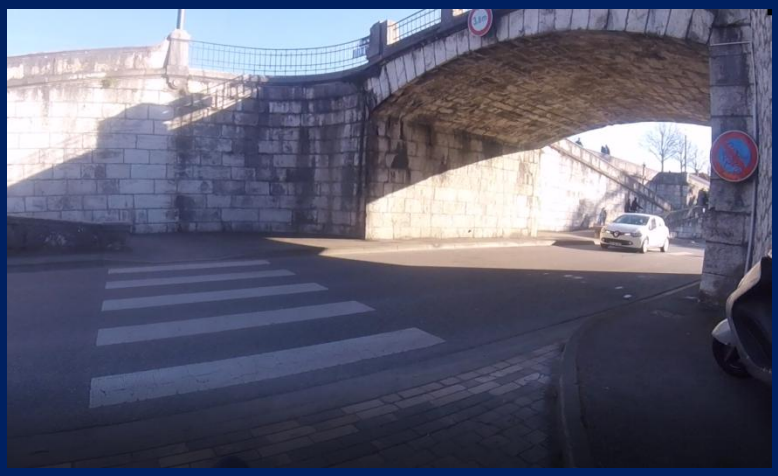

Ce passage piéton s’emprunte sans difficulté.

Le trottoir de ce côté-ci s’emprunte correctement.

Le passage piéton pour reprendre le trottoir initial se traverse sans difficulté .

Avenue de la comète le trottoir est correct, bon revêtement et largeur confortable.

A cette endroit de l'avenue de la Comète le trottoir se rétrécit très sensiblement, en dessous des 1,40m , pour laisser place au parking.

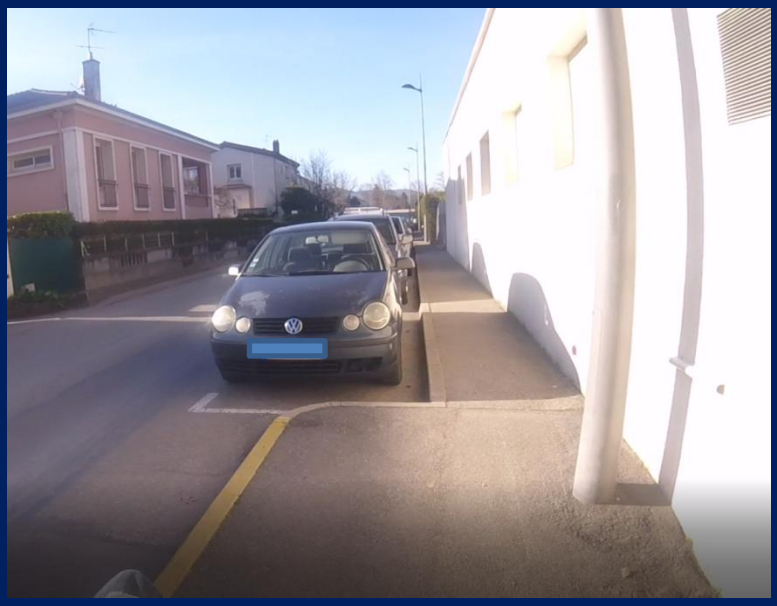

La végétation débordante qui s'annonce va faire passer la largeur du passage en dessous des 1,20m réglementaires!!

L’abaissement de trottoir de ce passage piéton secoue généreusement!!

Le trottoir qui s’annonce est très étroit et par peur de rayer les voitures ou toucher des rétroviseurs, et aussi pour l’incommodité de l’accompagnateur pour conduire le fauteuil, nous empruntons la piste cyclable en face beaucoup plus confortable.

Cette piste cyclable est parfaite pour les fauteuils.

Parking de la Comète entrée nord, l’abaissement est trop élevé, l’accès au trottoir est remuant.

Le passage piéton qui traverse l’avenue de Provence est correct hormis quelques abaissements qui secouent un peu.

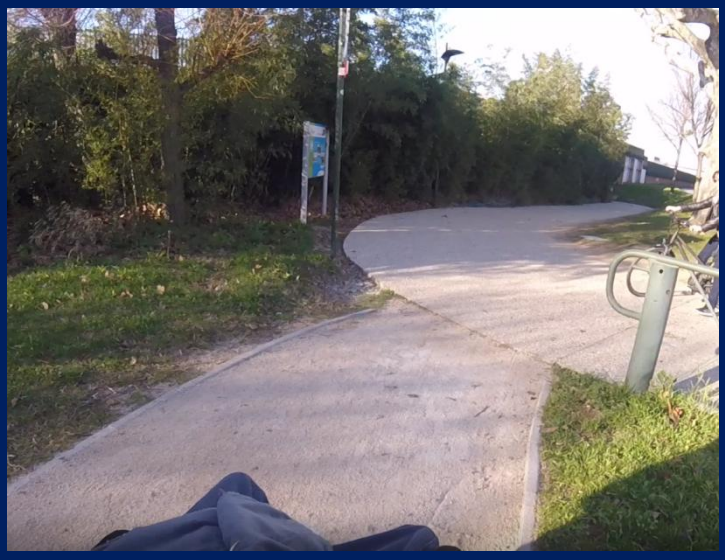

Nous arrivons sans encombre au tunnel qui débouche sur le quai du Rhône où reprend la Viarhona côté Valence.

Nous voilà arrivé sur la Viarhôna de Valence sur les quais du Rhône.

Chemin retour

Pour le chemin retour nous essayons de passer par l'avenue de Provence en traversant ce passage piéton très praticable.

Jusque là pas de souci, largeur et revêtement très confortable.

Arrivée ici forcé de faire demi-tour, le trottoir se rétrécit énormément et les poteaux électriques rendent le passage impossible, d'autant que c'est une voix à forte circulation.

Nous prenons le Parc Jouvet pour revenir, un autre itinéraire plus sympa que l'avenue de la Comète.

Le Parc Jouvet est très agréable à parcourir, il rallonge un peu par rapport au cheminement de l'avenue de la Comète.

Attention ici , pour les fauteuils manuels la montée est raide!! Echauffez-vous avant…

Sortis du Parc Jouvet nous réempruntons le chemin allé à l’identique.

Rue Mirabelle Chambaud le trottoir Est n’est pas très confortable , nous allons emprunter la piste cyclable.

Nous avons bien fait de prendre la piste cyclable car à la fin du trottoir aucun abaissement !!!

Rue du petit Paradis un passage piéton sans abaissement de trottoir!!!
Le reste du retour se passe idem qu'à l'allée .

<u>Conclusion:</u>
Nous avons imaginez ce parcours qui est le plus court mais pas le plus esthétique. Ce parcours est praticable dans sa totalité. Quelques passages demandent de l'attention. Prévoyez le en fauteuil électrique car en manuel cela fait quand-même 2Km allé avec quelques montées. C'est le parcours le plus direct nous semble-t-il pour rejoindre la Viarhôna de Bourg-Lès-Valence à celle de Valence. Arrivée vers le Parc Jouvet deux options: soit l'avenue Maurice Faure puis avenue de la Comète soit à travers le Parc Jouvet s'il est ouvert.